

ados qui consomme du cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/11/2012 20:58

Maman de 5 enfants qui sont déjà grands, j'ai un gros souci avec le dernier agé de presque 18 ans (debut 2013). Il fait un cap pâtisserie en apprentissage apres un bac pro cuisine sur aix en provence.

Alerté par son patron j'ai appris qu'il fumait (des cigarettes) et par la suite je me suis rendu compte qu'il consommait aussi du cannabis; un des jeunes apprentis de 19 ans est un gros consommateur et il entraine mon fils (jeune et avide de nouvelle sensation et de plus seul depuis peu). Ses 3 frères sa soeur et moi même essayont par tous les moyens de le raisonner mais rien n'y fait. il continue de vouer une admiration sans faille à l'autre garçon.De plus, j'ai découvert qu'il mentait, il avait un petit travail dans un restaurant et plus de 1200 euros ont disparu en 2 mois sans que je puisse savoir ce qu'il a fait .Je me sens demunie et impuissante. Depois toujours je suis anti tabac à 100% ayant vu mon parrain mourir d'un cancer generalisé (54 ans et 37kg!)Personne ne fume dans notre entourage proche.

Mon fils change et emploie des mots (genre de la verte , de la beux) bref ce n'est plus lui. Ils se donnent un style. Ils ne repond ni au tel , ni au texto ou pas par syllabe. Je suis très inquiète.

Qu'est ce que j'ai raté" avec lui? Je les élève seule depuis un divorce difficile en 2003.

merci de votre aide

Mise en ligne le 06/11/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi et votre inquiétude. Tout d'abord, il nous semble important de souligner le fait qu'il soit en apprentissage. Cela est plutôt un point positif. Vous dites que votre fils fume car il serait entraîné ou subirait l'influence d'un autre apprenti. Il est difficile d'affirmer que c'est à cause de ses fréquentations qu'il fume. Il n'y a que votre fils qui puisse dire pourquoi il fume.

Sachez que beaucoup de jeunes ne veulent pas parler de cannabis avec leurs parents. Votre fils sera bientôt un adulte. Il se trouve dans une période délicate, en pleine puberté, et peut-être, comme beaucoup de jeunes, il ressent lui aussi le besoin de mettre un peu de distance avec vous. Ne vous en offusquez pas et ne culpabilisez pas non plus. Vous n'avez rien raté et vous n'êtes pas responsable du fait qu'il consomme. De plus, et bien que ce produit soit illégal, il est très répandu et accessible. Une grande majorité des jeunes de 16 à 25 ans l'expérimente et en consomme de manière plus ou moins problématique pour ses effets apaisants et déstressant mais aussi pour le côté récréatif, festif et communautaire. Une consommation de drogues n'amène pas forcément à la dépendance.

Essayez de comprendre les raisons qui le lient à ce produit. Lui donner la possibilité de s'exprimer sur les drogues ou sur sa consommation est un bon moyen de prévenir des difficultés psychologiques ou sociales. Garder une qualité d'ouverture dans ces échanges l'aidera à cheminer progressivement.

Pour vous aider à dialoguer avec lui vous pouvez aller à une Consultation Jeunes Consommateurs comme celle indiquée en bas de page. Cette consultation gratuite reçoit les usagers mais aussi leur entourage et notamment les parents. Vous pouvez donc y aller indépendamment de votre fils afin d'y trouver une aide, une écoute, un soutien. Cela vous permettra de voir avec l'aide d'un professionnel spécialisé dans ce type de problèmes comment aborder avec votre fils ce sujet délicat et ce que signifie cette consommation de cannabis.

Nous attirons votre attention sur le fait que le plus important est de ne pas rompre le dialogue avec lui.

Pour vous soutenir et vous aider à réfléchir au dialogue avec votre fils, vous pouvez aussi joindre l'un de nos écouteurs au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/ 7 et de 8h à 2h)

Bien Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA Point Virgule](#)

74 cours de la Libération
38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 17 21 21

Site web : www.codase.org/csapa/

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h45 (possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé)

Accueil du public : Lundi de 9h à 18h, mardi de 9h à 19h, mercredi de 9h à 18h, jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 9h à 18h, mardi de 9h à 19h, mercredi de 9h à 18h, jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 17h et possibilité sur de consultations sur Voiron et Saint Marcellin

[Voir la fiche détaillée](#)